



L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.

AUDIT AND INTERNAL CONTROL AS TOOLS FOR THE DYNAMIZATION OF CORPORATE GOVERNANCE IN ALGERIA.

Kandi Mohamed Amine ^{1*}

Saadi Tarek ²

Boudjou Lylia ³

1 Ecole des Hautes Etudes commerciales, Koléa, Algérie

2 Université Hassiba Benbouali, Chlef Algérie

3 Ecole des Hautes Etudes commerciales, Koléa, Algérie

Date de Réception : 30/12/2018 ; Date de révision : 18/07/2019 ; Date d'acceptation : 05/10/2019

RESUME

La gouvernance d'entreprise évoque l'ensemble des mécanismes qui protègent les parties prenantes, elle permet de baliser les limites et les libertés de chaque partie afin d'assurer une juste répartition de la valeur et éviter ainsi les conflits. Le but de ce travail est de démontrer la contribution apportée par l'audit et le contrôle interne à la gouvernance de l'entreprise à travers l'amélioration du contrôle interne, la réduction de l'asymétrie de l'information dans l'entreprise ainsi que l'atténuation de l'opportunisme et l'enracinement des dirigeants. Pour ce faire, une enquête a été menée auprès d'un échantillon composé d'auditeurs internes au nombre de 52, auditeurs externes au nombre de 48 et des administrateurs au nombre de 36.

Mots clés : Gouvernance d'entreprise, audit, contrôle interne, asymétrie de l'information.

Classification JEL: G3, M42.

ABSTRACT

Corporate governance refers to all the mechanisms that protect stakeholders, it allows to mark the limits and freedoms of each party to ensure a fair distribution of value and avoid conflicts. The purpose of this work is to demonstrate the contribution made by audit and internal control to corporate governance in the Algerian context, through the improvement of internal control, the reduction of information asymmetry in the company and the reduction of opportunism and rooting of leaders. To do this, a survey was conducted among a sample of 52 internal auditors, 48 external auditors and 36 board members.

Keywords : Corporate governance, audit, internal control, information asymmetry, opportunism.

JEL classification : G3, M42.

* Auteur correspondant : Kandi Mohamed Amine.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

INTRODUCTION

Le monde a assisté ces dernières décennies à une abondance de scandales financiers. Ceci a mis en lumière la vulnérabilité de l'information financière et comptable ainsi que l'ambiguïté de donner une image fidèle de la situation d'une entreprise. L'Algérie n'est pas à l'abri de telles situations.

Incontestablement, la véracité de toute information financière et comptable et soutenue par deux piliers essentiels ; l'audit et le contrôle interne.

Le contrôle interne en premier lieu car il rassemble tous les mécanismes et les procédures appliqués par l'entreprise pour garantir le bien-fondé du processus de collecte, de traitement et de transmission de l'information, il doit permettre de garantir la maîtrise de toutes les opérations, leur valorisation ainsi que leur conformité aux normes mises en place.

L'audit en second lieu car il joue le rôle d'un observateur de la qualité de l'information collectée, traitée et transmise.

Il est donc primordial d'examiner l'importance de ces outils, de leur pratique en Algérie et de leur apport potentiel dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise. A cet effet, nous tenterons de répondre à la problématique suivante : Quel est le rôle de l'audit et du contrôle interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise dans les entreprises algériennes ?

1. EVOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE ET DES LIMITES DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE A LA LUMIERE DES THEORIES DE LA FIRME :

La firme telle que nous l'appréhendons aujourd'hui n'est en rien une manifestation spontanée d'une forme d'organisation fortuite, l'aboutissement à sa conception actuelle est le résultat d'une évolution caractérisée par des séries réformes et de changements venus résoudre des problématiques de gouvernance dans le but de rechercher la maximisation de la rente.

En effet, depuis la célèbre contribution de R. Coase (1937) à travers son article « la nature de la firme » jusqu'au triomphe de l'actionnariat, l'entreprise a connue bien des tumultes en liaison avec la problématique du contrôle et de la répartition des richesses. Les limites de chaque forme d'organisation ont donné naissance à des mécanismes dont l'audit et le contrôle interne.

L'examen de cette évolution nous permettra d'appréhender l'essence de la gouvernance d'entreprise ainsi que ses limites.

1.1. LA FIRME COMME BOITE NOIRE : UNE PROPRIETE FAMILIALE.

North (1973) décrit le changement s'opérant avec l'avènement du capitalisme notamment en ce qui concerne les moyens de production ; ceux-ci deviennent privés. Un constant apparaît ; le capitalisme s'établit avec l'apparition du capital social inventé avec l'installation des régimes de droit de propriété permettant la privatisation des moyens de production (Marx, 1867). Cela est rendu possible par l'œuvre juridique des promoteurs du nouveau système socio-économique comme le Bubble Act (1720) en Angleterre, le code de commerce français (1807) ainsi que la législation américaine à partir du General Incorporation de New York (1811).

Dès lors, pour l'entreprise, tout l'environnement se réduit de facto, au prix des produits et des facteurs de production disponibles, auxquels elle doit s'adapter. En situation Walrasienne, le commissaire-priseur fixe les prix servant de base aux décisions des entreprises. Dans cette configuration de connaissance parfaite de la situation par chaque individu « *toute activité de gestion responsable ou de contrôle de la production devient sans objet, les flux de matières premières et de services productifs, se dirigent de façon automatique vers les consommateurs* » note F Knight (2012).

La firme est donc réduite à une sorte de boîte noire avec une fonction de production s'adaptant automatiquement à l'environnement produisant des biens et services pour le marché à partir de ses ressources. L'idée dominante est la maximalisation du profit à partir d'une rationalisation optimale de l'exploitation des ressources humaines et des machines.

La micro-économie standard tend à réduire l'entreprise à la représentation patronale de l'entrepreneur configurée en tant que propriétaire et emblème de cette entreprise.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

Dans cet environnement, l'entreprise dans la forme familiale, de par son mode de gouvernance est sujette à différents conflits et mises en cause. Ces troubles sont liés à la violence faite par la privatisation des moyens de production au regard des usages traditionnels en matière d'ordre socio-économique. Les attaques sont situées à deux niveaux ; au niveau du thème moral et au registre de la propriété.

1.2. DECLIN DE L'ENTREPRISE FAMILIALE ET OUVERTURE DE LA BOITE NOIRE :

Au début du 20^{ème} siècle après un certain niveau de développement, l'entreprise familiale confrontée à différents facteurs endogènes et exogènes contraignants, connaît un déclin. L'accroissement de la taille des entreprises rend difficile leur direction. L'état du patrimoine privé et du capital de l'entreprise restant de plus en plus difficilement confondus devant l'accroissement des entreprises et de leurs capitaux constituent une conjoncture qui impose le recours à l'ouverture du capital. D'ailleurs la forme commerciale des entreprises commandite laisse de plus en plus de place à la forme "anonyme" (Berle, Gardiner, 1968).

Différents auteurs notamment Chandler (1962), Galbraith (1967) et Fligstein en (1990) s'attardent largement sur les causes et circonstances de ce recul de l'entreprise familiale.

A cette période la nouvelle entreprise managériale est définie par Chandler (1977) « *L'entreprise managériale se distingue de l'entreprise entrepreneuriale par le fait que les dirigeants salariés à plein temps y occupent aussi bien les postes les plus élevés que ceux du niveau intermédiaire. L'entreprise n'est plus administrée par ses propriétaires. Les patrons les plus expérimentés qui contribuèrent à faire aboutir les fusions, en général avec l'aide d'un ou deux financiers, rationalisèrent la structure des nouvelles unités et se sont retrouvés au sein de la direction générale. En outre, ils confièrent la direction des nouveaux services généraux et des nouveaux sièges sociaux à des responsables qu'ils avaient recruté et promu et qui n'avaient pas ou peu d'actions de ces entreprises.* ».

Dans le courant néoclassique apparaissent dans cette période les premières mises en cause de la micro-économie Walrasienne dans l'économie industrielle. Celle-ci accorde plus d'importance à l'économie qu'au marché. Elle tient compte par ailleurs des conditions concrètes de la production. Peu à peu l'entreprise sort de son état de simple agent réagissant aux signaux du marché à une réactivité installant des stratégies concurrentielles. Gagnant tant en épaisseur qu'en initiative. Toutefois pour l'économie industrielle, l'intérêt pour les relations inter-firmes prend le pas sur l'importance du fonctionnement interne de l'entreprise.

C'est ainsi que se renouvèlent des visions économiques de l'entreprise dans les années 1980, à la faveur d'analyse alternative fondant les théories de cette étape de l'évolution de l'entreprise.

1.3. LA FIRME COMME NŒUD DE CONTRATS, EMERGENCE DE LA THEORIE DE L'AGENCE :

Les nouvelles formes de gouvernance font l'objet de théorisation visant à les rendre compatibles avec celle du droit de propriété, parallèlement à l'évolution en cours de la gouvernance des entreprises. Pour cela était élaborée la théorie de l'agence. Le challenge qui se profile alors est celui de circonscrire les limites du pouvoir de la direction et d'établir un exercice de ce pouvoir qui ne soit pas celui du propriétaire. Cela tout en gardant en perspective la théorie de la nécessité d'une propriété privée des moyens de production (Demsetz, 1967). Car en effet l'enjeu n'est plus d'établir une théorie du principal-agent mais d'assurer la cohérence de la théorie des droits de propriété privée avec une théorie séparant pouvoir de direction et propriété.

Il est de plus en plus établi et reconnu qu'un manager "professionnel" doit être à la tête d'une entreprise. Il est également admis que son pouvoir discrétionnaire doit être important. Progressivement cette évolution s'affirme avec plus de fermeté dans la réflexion pour la gouvernance des entreprises. A telle enseigne que se pose la question asymétrique de l'utilité des actionnaires pouvant mettre à mal la notion de propriété privée des moyens de production avec l'émergence du managérialisme. Dans cette nouvelle configuration de la gouvernance d'entreprise les actionnaires ne sont-ils plus que des rentiers qui perturbent les marchés financiers tout en altérant le fonctionnement de l'entreprise et en atténuant les performances. Tels sont les courants d'idées qui prévalent dans les années 1930.

Jensen et Meckling (1976), théoriciens de l'agence vont contribuer notamment en 1976 à établir l'idée de la nécessité du rôle de contrôle des actionnaires, exerçant un contre-pouvoir à même d'éviter l'écueil des dérives lié au pouvoir discrétionnaire du dirigeant. Ce dernier étant dans un certain sens exposé aux risques de contre-performances compte tenu de son excès de pouvoir. La souplesse de cet enchevêtrement des rôles est telle que le contre-pouvoir des actionnaires ne va pas jusqu'au contrôle.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

Lentement mais sûrement la théorie de l'agence prend le pas sur les autres théories dans les années 1980. Les théories concurrentes faisant défection notamment des années 1970. A tel titre qu'il arrive que soient confondues, à tort théorie de l'agence et théorie de gouvernance d'entreprise. Confusion certainement mal venue dans la mesure où la théorie de l'agence connaît un succès qui vire à l'ambiguïté comme le montre l'évolution des événements. A peine son triomphe se dessine-t-il que l'ampleur du développement de l'actionnariat change les données et les règles de gouvernance de l'entreprise au détriment du pouvoir souverain des dirigeants.

1.4. LE TRIOMPHE DE L'ACTIONNAIRE :

Au sommet de son ascension au milieu du siècle dernier, le pouvoir managérial est brutalement remis en question. Contre toute attente, sont définis et mis en place les principes de gouvernance d'entreprise, dont la mise en œuvre exprime le triomphe de l'actionnaire. Le retour en force de l'actionnaire et ces revirements ont été étudiés par différents auteurs, notamment Tunc (1994) ; Thiveaud (1994). En cette période de retournements historique, ils notent aux USA la financiarisation de l'économie et l'ascension des investisseurs institutionnels.

Il y a une ascension de la financiarisation de l'économie selon ces auteurs ainsi qu'un accroissement du rôle des investisseurs institutionnels. Cette financiarisation prend différentes formes ; au niveau international les États-Unis s'ouvrent et deviennent premier investisseur et premier débiteur. À l'intérieur, la financiarisation prend une place importante dans le cadre des marchés financiers pour le financement de l'économie. Par ailleurs les opérations des ménages et des entreprises au niveau de ces marchés financiers deviennent de plus en plus importantes. En même temps cette financiarisation se manifeste même au niveau des structures de bilan et de patrimoine.

Les investisseurs institutionnels notamment les fonds de pension deviennent de plus en plus prégnants dans l'économie et dans la financiarisation de sa dynamique. Ils diversifient de manière prudente leurs placements afin de moins s'exposer aux risques, ayant à gérer de considérables quantités d'actifs financiers. De ce fait ils deviennent présents de manière significative dans le capital d'un grand nombre de sociétés, particulièrement celles qui constituent des références. Cette situation les amène de manière naturelle à observer de plus près la stratégie managériale et la gestion de ces sociétés. Sociétés auprès desquelles ils sollicitent les informations nécessaires à leur évaluation. D'autres part leur présence dans le capital de ces entreprises les amène à demander des éclaircissements sur les activités passées et présentes ainsi que sur leurs performances et leur stratégie managériale à venir.

Les vagues de touches successives apportées par le retour de l'actionnaire atténuent l'idéal du dirigeant souverain au nom de son expertise. C'est ainsi que le capitalisme managérial est en quelque sorte remis en question dans les années 80. Le concept d'expertise managériale universel devient discutable et suspect devant la complexité des nouvelles entreprises globalisées. Le pouvoir discrétionnaire et le pouvoir souverain apparaissent démesurés au regard des grands risques que les managers peuvent faire prendre à l'entreprise sans contrôle et transparence. L'évaluation de ces derniers s'imposant alors comme indicateur de bonne gouvernance. C'est ainsi que dans les années 90 les codes de bonne gouvernance, lois et règlements divers apparaissent et se multiplient pour codifier les règles de direction des sociétés dans nombre de pays occidentaux (Avon Letter, 1986 ; Cadbury, 1992 ; Viénot, 1995 ; OCDE ; KonTrag allemande, 1998 ; Code Pradi, 1998, etc.).

Il est clair que l'évolution de la firme est synonyme de l'évolution des mécanismes de la gouvernance d'entreprise. Chaque étape de ce parcours a engendré des dispositifs permettant la régulation des interactions entre les parties prenantes en vue d'une maximisation de la rente et de l'évitement de la déperdition de la valeur liée à l'opportunisme, l'asymétrie de l'information et l'enracinement des dirigeants. Plusieurs outils sont à la portée de la firme pour réaliser cet but, il s'agit de mécanismes externes tel que le marché boursier ou le marché des dirigeants et des mécanismes internes tel que le conseil d'administration ou le comité d'audit.

L'audit et le contrôle interne semblent être des moyens susceptibles de réaliser le but de la gouvernance d'entreprise, ils permettent théoriquement le contrôle des intervenants dans la vie économique de l'entreprise en vue de sécuriser les transactions, cela représente le

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

point de croisement entre l'objectif de la gouvernance d'entreprise et la mission de l'audit et du contrôle interne. Qu'en est-il du cas du contexte économique algérien ?

2. AUDIT, CONTROLE INTERNE ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE : CADRE PRATIQUE.

Du point de vue théorique, nous relevons à la fois le lien entre l'audit, le contrôle interne et la gouvernance d'entreprise, mais aussi l'interaction entre ces concepts en vue d'améliorer la gouvernance d'entreprise afin de créer un environnement économique à la fois global et particulier, permettant la mise en confiance des parties prenantes à travers la maximisation de la rente de l'entreprise en minimisant la déperdition de la valeur.

En Algérie, cette convergence d'intérêts entre l'audit et la gouvernance d'entreprise est bien connue, néanmoins son application l'est beaucoup moins, il serait donc utile d'examiner ce phénomène d'une manière empirique dans le contexte économique algérien.

2.1. POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE

Dans le cadre de notre recherche, établissant les corrélations entre l'audit, le contrôle interne et la gouvernance d'entreprise, il est nécessaire de se positionner, comme dans toute discipline de sciences de gestion, entre le courant interprétativiste et le courant positiviste. Ceci est aussi le postulat de Casta, Mikol (1999) concernant le positionnement épistémologique dans le domaine de la comptabilité et de l'audit.

Par contre, le postulat du courant interprétativiste que la réalité organisationnelle est socialement construite impose une divergence totale avec le courant positiviste. Selon Ebondo Wa Mandzila (2005) : « la comptabilité est perçue du point de vue de la perspective interprétative, comme un instrument du contrôle social, devant contribuer à une meilleure gouvernance d'entreprise et au bon fonctionnement du marché financier. Cet objectif peut être atteint en vérifiant la régularité et la sincérité des informations publiées par les dirigeants à l'attention des investisseurs. Et plus généralement de toutes les parties prenantes. »

Aussi, le domaine de l'audit se positionne pareillement entre une approche positiviste, recourant aux méthodes quantitatives qui composent entre une modélisation du jugement de l'audit et l'étude du comportement humain des auditeurs dans l'environnement de leur exercice. Et une approche interprétativiste, se basant sur une méthodologie qualitative, qui vise à appréhender le sentiment plus que la rationalité.

Toutefois, les techniques quantitatives sont les plus utilisées en audit et contrôle interne, ce qui permet d'affirmer que malgré l'importance du courant interprétativiste, le positivisme reste l'approche la plus adoptée.

2.2. METHODOLOGIE :

Cette recherche empirique fait l'objet d'une enquête menée auprès des acteurs de l'audit et de la gouvernance d'entreprise à savoir les auditeurs internes au nombre de 52, les auditeurs externes au nombre de 48 et les administrateurs au nombre de 36, nous avons obtenus les informations nécessaires par questionnaire pour mesurer le rôle que peuvent jouer ces outils dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise à travers trois axes à savoir : la réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne, l'atténuation de l'opportunisme par le contrôle interne, l'audit et le contrôle interne face à l'enracinement.

Les axes de recherche se décomposent comme suit :

- Axe 1 : Réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne :

Cet axe se décompose comme suit :

- ✓ Le conditionnement de la prise de décision par le comité d'audit et le conseil d'administration est par la qualité de l'information transmise par l'audit.
- ✓ L'accroissement par l'audit de la transparence et la crédibilité des informations contenues dans les états financiers transmis à l'actionnariat.
- ✓ Le support de l'audit interne à l'audit externe en termes de fiabilisation de l'information financière en vue de la certification.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

- ✓ La réduction de l'asymétrie de l'information à travers les rapports de l'audit remis au conseil d'administration.
- ✓ L'amélioration de la gouvernance par l'audit à travers la réduction du déséquilibre informationnel entre actionnaires et dirigeants.
- ✓ L'impact de l'audit sur la maîtrise des activités de l'entreprise par la direction générale grâce à l'information quant à l'évaluation du contrôle interne.
- ✓ L'amélioration de l'information transmise aux employés concernant le fonctionnement de l'entreprise grâce à l'audit.
- ✓ La clarification de l'image de l'entreprise par l'audit aux yeux des parties prenantes.

- Axe 2 : L'atténuation de l'opportunisme par le contrôle interne :

Cet axe se décompose en objectifs assignés au contrôle interne comme suit :

- ✓ Définir les objectifs, les fonctions et les pouvoirs de chacun.
- ✓ Maîtriser les risques internes et externes à l'organisation.
- ✓ Etablir des normes et des procédés.
- ✓ Mettre en place des contrôles.
- ✓ Préciser qui fait quoi, pourquoi et quand ?
- ✓ Sauvegarder le patrimoine.
- ✓ Atteindre les objectifs fixés au moindre coût.
- ✓ Recruter des hommes et des femmes compétents et adaptés.
- ✓ Mettre tout en place pour que la « machine à fabriquer des informations, fonctionne sans erreur et sans omission
- ✓ Respecter les lois et les règlements en vigueur.
- ✓ Utiliser les moyens dont dispose l'entreprise de façon optimale.
- ✓ Contribuer au gouvernement de l'entreprise en fixant des règles pour organiser les pouvoirs dans l'entreprise, faciliter la circulation de l'information et clarifier les responsabilités entre actionnaires, Conseil d'Administration et la Direction.

- Axe 3 : L'audit et le contrôle interne face à l'enracinement :

Cet axe se décompose en plusieurs actes d'enracinement comme suit :

- ✓ Manipulation des ressources financière de l'entreprise afin de ne pas dépendre d'investisseurs externes nuisibles aux intérêts des dirigeants
- ✓ Investissements spécifiques compatibles aux connaissances des dirigeants
- ✓ Construire des réseaux relationnels et accroître le capital social du dirigeant.
- ✓ Entretenir des relations privilégiées avec les partenaires aux dépends de l'entreprise
- ✓ Augmenter la complémentarité des actifs de la firme avec son savoir-faire spécifique du dirigeant
- ✓ Maîtrise ou neutralisation des mécanismes de contrôle

Cette étude empirique quantitative passe en premier lieu par une analyse des réponses des interviewés par les statistiques descriptives à travers laquelle nous avons pu calculer grâce à l'échelle de Likert la moyenne des réponses et leurs écarts type, ce qui nous a permis d'obtenir une vue globale sur les tendances de l'apport de l'audit et le contrôle interne à la gouvernance d'entreprise. Ensuite par une analyse plus approfondie, nous avons réduit les items proposés aux trois populations grâce à une analyse des composantes principales ainsi que la rotation VARIMAX pour obtenir de nouveaux facteurs expliquant le l'interaction entre les variables étudiées. Des tests ont aussi été appliqués tel que le test KMO pour évaluer la qualité des corrélation entre les items et le test de Bartlett qui permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse nulle.

Nous avons aussi ciblé délibérément les auditeurs internes et administrateurs de grandes sociétés privées et publiques ainsi que les auditeurs externes des sociétés les plus renommées dans ce domaine en Algérie à savoir KPMG, Deloitte, E&Y et Pwc. Nous souhaitons par-là améliorer la qualité et la pertinence des réponses compte tenu du haut niveau des répondants et de leur expérience enrichie par la confrontation à plusieurs cas.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

Nous avons distribué notre questionnaire d'une manière aléatoire dans le cadre des conditions auxquelles nous nous sommes soumis.

2.3. LES TESTS KMO ET BARTLETT DES VARIABLES DE L'ETUDE :

Comme énoncé plus haut, après l'étude pas les statistiques descriptives, nous allons commencer par appliquer les tests KMO et Bartlett afin de déceler l'existence de corrélation entre les différents items.

2.3.1. LES TESTS KMO ET BARTLETT POUR LA REDUCTION DE L'ASYMETRIE DE L'INFORMATION PAR L'AUDIT ET LE CONTROLE interne :

Figure 1: Les valeurs de l'indice KMO et du test de Bartlett pour la réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne :

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,768
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	204,706
	ddl	28
	Signification de Bartlett	0,000

SOURCE : ETABLI PAR LES AUTEURS SUR SPSS.

Nous relevons que l'indice KMO est de 0,768, cette valeur est supérieure à 0,7 indiquant une bonne corrélation entre les indicateurs de la réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne.

Cette "bonne" corrélation est confirmée par la valeur de signification de Bartlett qui est de $p=0,000$. Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle d'absence de corrélation significative entre les variables et retenir l'hypothèse alternative existence d'une liaison entre les variables.

2.3.2. LES TESTS KMO ET BARTLETT POUR L'ATTENUATION DE L'OPPORTUNISME PAR LE CONTROLE INTERNE :

Figure 2: Les tests KMO et Bartlett pour l'atténuation de l'opportunisme par le contrôle interne :

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,703
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	249,147
	ddl	66
	Signification de Bartlett	0,000

SOURCE : ETABLI PAR LES AUTEURS SUR SPSS.

De cette figure, nous relevons que l'indice KMO est de 0,703, cette valeur est supérieure à 0,7 indiquant une bonne corrélation entre les indicateurs de la réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne.

Cette "bonne" corrélation est confirmée par la valeur de signification de Bartlett qui est de $p=0,000$. Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle d'absence de corrélation significative entre les variables et retenir l'hypothèse alternative existence d'une liaison entre les variables

2.3.3. LES TESTS KMO ET BARTLETT POUR L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE FACE A L'ENRACINEMENT :

Figure 3 : Les tests KMO et Bartlett pour l'audit et le contrôle interne face à l'enracinement :

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,704

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	117,307
	ddl	15
	Signification de Bartlett	0,000

SOURCE : ETABLI PAR LES AUTEURS SUR SPSS.

De cette figure, nous relevons que l'indice KMO est de 0,703, cette valeur est supérieure à 0,7 indiquant une bonne corrélation entre les indicateurs de la réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne.

Cette "bonne" corrélation est confirmée par la valeur de signification de Bartlett qui est de $p=0,000$. Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle d'absence de corrélation significative entre les variables et retenir l'hypothèse alternative existence d'une liaison entre les variables

2.4. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE L'ETUDE :

Afin de faire ressortir les principaux facteurs de chaque axe, nous appliquons la rotation VARIMAX, car comme expliqué plus haut, cela nous permettra de faire ressortir efficacement des résultats précis sur les dimensionnalités des variables tout en prévenant les anomalies quant à la synthèse des données. Dans ce sens, la Rotation VARIMAX fait pivoter les axes en gardant leur orthogonalité.

2.4.1. MATRICE DES COMPOSANTES APRES ROTATION RELATIVE A LA REDUCTION DE L'ASYMETRIE DE L'INFORMATION PAR L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE :

Après la lecture de la matrice des composantes après rotation indiquant la corrélation entre les variables relatives à la réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne (voir annexe 1), nous relevons que les variables "L'audit interne représente un support pour l'audit externe en termes de fiabilisation de l'information financière en vue de la certification", " Les différents rapports de l'audit remis au conseil d'administration réduisent l'asymétrie de l'information", " Les employés sont mieux informés sur le fonctionnement de l'entreprise grâce à l'audit", sont fortement corrélées et représentent le premier axe factoriel.

Nous pouvons donc formuler le premier axe comme suit :

F1= 0,671 " L'audit interne représente un support pour l'audit externe en termes de fiabilisation de l'information financière en vue de la certification" + 0,675 " Les différents rapports de l'audit remis au conseil d'administration réduisent l'asymétrie de l'information" + 0,727 " Les employés sont mieux informés sur le fonctionnement de l'entreprise grâce à l'audit".

Le premier axe tiré (F1) illustre l'importance des rapports de l'audit interne dans le processus de certification des comptes effectué par l'audit externe, le rôle joué par l'audit interne dans la réduction de l'asymétrie de l'information ainsi que l'information des employés quant au fonctionnement de leur entreprise. Nous remarquons que le terme récurrent ici est "l'information". Nous sommes donc dans la mesure d'énoncer le premier axe factoriel comme suit : La fiabilisation de l'information par l'audit.

Le second axe (F2) indique une forte corrélation entre les deux variables : "L'audit accroît la transparence et la crédibilité des informations contenues dans les états financiers transmis à l'actionnariat" et "L'audit améliore globalement la gouvernance en réduisant le déséquilibre de l'information entre actionnaires et dirigeants",

Nous pouvons donc formuler le second axe (F2) comme suit :

F2= 0,852 : " L'audit accroît la transparence et la crédibilité des informations contenues dans les états financiers transmis à l'actionnariat" + 0,688 "L'audit améliore globalement la gouvernance en réduisant le déséquilibre de l'information entre actionnaires et dirigeants"

Le second axe met l'accent sur la transparence de l'information entre actionnaires et dirigeants apportée par l'audit car il montre une forte corrélation de la variable "L'audit accroît la transparence et la crédibilité des informations contenues dans les états financiers transmis à l'actionnariat" et "L'audit améliore globalement la gouvernance en réduisant le déséquilibre de l'information entre actionnaires et dirigeants".

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

Nous nommons par conséquent ce second axe comme suit : l'audit améliore la transparence informationnelle entre actionnaires et dirigeants.

Le troisième axe (F3) indique une forte corrélation entre les variables : "L'audit permet une meilleure maîtrise des activités de l'entreprise par la direction générale" et " L'audit permet aux parties prenantes d'avoir une image claire de la situation économique de l'entreprise".

Nous pouvons donc formuler le troisième axe (F3) comme suit :

$F3 = 0,863$ "L'audit permet une meilleure maîtrise des activités de l'entreprise par la direction générale" + $0,696$ "L'audit permet aux parties prenantes d'avoir une image claire de la situation économique de l'entreprise"

Le troisième axe (F3) évoque l'utilité économique de l'audit à travers la variable : "L'audit permet une meilleure maîtrise des activités de l'entreprise par la direction générale" qui interroge sur l'implication de l'audit dans le bon fonctionnement de l'entreprise sous tous ses aspects et notamment l'aspect économique qui demeure le but de la majorité des projets. Aussi, la variable " L'audit permet aux parties prenantes d'avoir une image claire de la situation économique de l'entreprise" indique le rôle de l'audit dans la diffusion de ces informations économiques aux parties prenantes afin d'augmenter la confiance et de renforcer les dimensions de la gouvernance d'entreprise.

Nous pouvons dès lors énoncer le troisième axe factoriel comme suit : l'utilité économique apportée par l'audit à travers l'amélioration des dimensions de la gouvernance d'entreprise.

2.4.2. MATRICE DES COMPOSANTES APRES ROTATION RELATIVE A L'ATTENUATION DE L'OPPORTUNISME PAR LE CONTROLE INTERNE :

En ce qui concerne l'échelle de l'atténuation de l'opportunisme par le contrôle interne (voir annexe 2) nous relevons que les variables "Etablir des normes et des procédés", "Mettre en place des contrôles", "Préciser qui fait quoi, pourquoi et quand ?" et "Mettre tout en place pour que la machine à fabriquer des informations, fonctionne sans erreur et sans omission" sont fortement corrélés au premier axe factoriel, nous pouvons donc formuler le premier axe comme suit :

$F1 = 0,627$ "Etablir des normes et des procédés" + $0,716$ "Mettre en place des contrôles" + $0,809$ "Préciser qui fait quoi, pourquoi et quand ?" + $0,692$ "Mettre tout en place pour que la machine à fabriquer des informations, fonctionne sans erreur et sans omission"

Ce premier facteur est relatif à l'établissement des normes et des procédures, de contrôles et de système d'information fiable, nous l'intitulons donc : l'établissement de procédures à travers le contrôle interne.

Le second facteur (F2) indique une forte corrélation entre les deux variables : " Maîtriser les risques internes et externes à l'organisation" et "Atteindre les objectifs fixés au moindre coût", nous pouvons donc formuler le premier axe comme suit :

$F2 = 0,707$ Maîtriser les risques internes et externes à l'organisation + $0,773$ Atteindre les objectifs fixés au moindre coût"

Ce deuxième facteur est lié à la notion du risque, qui est susceptible d'être maîtrisé grâce au contrôle interne, et de l'optimisation des coûts et des moyens utilisés pour atteindre les objectifs de l'organisation. Il en ressort visiblement une conception de l'optimisation économique et opérationnelle. Nous pouvons dès lors nommer cet axe comme suit : l'optimisation économique et opérationnelle par le contrôle interne.

Le troisième facteur (F3) évoque l'atténuation de l'opportunisme des dirigeants à travers l'utilisation optimale des moyens de l'entreprise grâce aux lois et aux règlements en vigueur, il met en relation la variable "Respecter les lois et les règlements en vigueur" et "Utiliser les moyens dont dispose l'entreprise de façon optimale".

$F3 = 0,739$ Respecter les lois et les règlements en vigueur + $0,700$ "Utiliser les moyens dont dispose l'entreprise de façon optimale"

Nous pouvons alors dénommer ce troisième axe comme suit : le rôle des lois et réglementations en vigueur dans l'utilisation optimale des moyens de l'entreprise.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

Le quatrième facteur F4 fait ressortir l'importance du recrutement des hommes et des femmes compétents et adaptés, son libellée reste donc le même.

2.4.3. MATRICE DES COMPOSANTES APRES ROTATION RELATIVE A L'AXE "L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE FACE A L'ENRACINEMENT" :

Nous distinguons ici (voir annexe 3) deux axes factoriels qui sont la résultante d'une corrélation entre deux groupes de variables.

Le premier axe factoriel résulte de la forte corrélation entre les variables : "Manipulation des ressources financière de l'entreprise afin de ne pas dépendre d'investisseurs externes nuisibles aux intérêts des dirigeants", "Investissements spécifiques compatibles aux connaissances des dirigeants", "Augmenter la complémentarité des actifs de la firme avec son savoir-faire spécifique du dirigeant" et "Maitrise ou neutralisation des mécanismes de contrôle"

Nous pouvons formuler ce premier axe comme suit :

$F1 = 0,804$ "Manipulation des ressources financière de l'entreprise afin de ne pas dépendre d'investisseurs externes nuisibles aux intérêts des dirigeants" + $0,605$ "Investissements spécifiques compatibles aux connaissances des dirigeants" + $0,636$ "Augmenter la complémentarité des actifs de la firme avec son savoir-faire spécifique du dirigeant" + $0,698$ "Maitrise ou neutralisation des mécanismes de contrôle"

Nous remarquons que les différentes variables corrélées au premier axe factoriel F1 font référence à l'enracinement du dirigeant à travers la construction par celui-ci d'un climat qui lui est favorable afin d'élargir son espace discrétionnaire et sa latitude et gagner plus de pouvoir. Cet axe factoriel peut donc être intitulé comme suit : l'obstruction de la mise en place d'un climat favorable à l'enracinement.

Un second axe factoriel apparaît par la corrélation entre deux variables : "Construire des réseaux relationnels et accroître le capital social du dirigeant." Et "Entretenir des relations privilégiées avec les partenaires aux dépends de l'entreprise.", formulé comme suit :

$F2 = 0,860$ "Construire des réseaux relationnels et accroître le capital social du dirigeant." + $0,672$ "Entretenir des relations privilégiées avec les partenaires aux dépends de l'entreprise."

Cet axe factoriel concerne la construction d'un réseau ou d'un carnet d'adresse par le dirigeant, l'approfondissement des relations entre le dirigeant et les autres parties prenantes qui sont susceptible de l'aider dans sa démarche d'enracinement. En effet, la connaissance intime des personnes indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise permet au dirigeant d'avoir une influence sur eux et donc un pouvoir supplémentaire. Cet axe peut donc être intitulé : entraver l'établissement de relations extra-professionnelles par le dirigeant avec les partenaires de l'entreprise.

2.5. SYNTHESE ET INTERPRETATION DES RESULTATS :

L'interprétation des résultats se scindera en deux parties, la première concernera la synthèse de l'analyse des résultats de l'enquête par les méthodes descriptives (moyenne, écart type...). La seconde portera sur l'analyse factorielle.

2.5.1. SYNTHESE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE PAR LES STATISTIQUES DESCRIPTIVES :

Afin de détecter la corrélation entre l'amélioration de la gouvernance d'entreprise et l'exercice de l'audit et du contrôle interne, nous avons déterminé 3 axes basés sur 3 hypothèses :

- L'exercice de l'audit à travers l'amélioration du contrôle interne, la crédibilisation et la transmission de l'information permet de réduire son asymétrie entre les parties prenantes.
- La mise en place d'un dispositif de contrôle interne efficace permet de limiter l'opportunisme des dirigeants.
- L'amélioration continue de contrôle interne par l'audit permet de faire face aux différentes formes d'enracinement des dirigeants.

2.5.1.1. LA REDUCTION DE L'ASYMETRIE DE L'INFORMATION PAR L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE :

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

A travers les résultats obtenus par les statistiques descriptives, et concernant notre première axe de recherche à savoir la réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne, nous constatons que les auditeurs internes sont généralement d'avis positifs pour les items que nous avons proposé, plus particulièrement l'importance des rapports d'audit pour le conseil d'administration en termes de réduction de l'asymétrie l'information ainsi que la maîtrise des activités de l'entreprise grâce à l'audit, ceci démontre la richesse et l'utilité des résultats des travaux d'audit. Néanmoins, les avis des auditeurs internes sont relativement nuancés quant à l'utilité de l'audit dans la fourniture d'informations destinées aux employés de l'entreprise et qui concernent son fonctionnement.

Quant aux auditeurs externes, pareillement aux auditeurs internes, ils considèrent que l'audit a un impact positif sur l'asymétrie de l'information, mettant l'accent sur son utilité dans la maîtrise des activités de l'entreprise, mais aussi dans l'amélioration de la transparence de l'information économique de l'entreprise transmise aux parties prenantes. Les auditeurs externes considèrent tout comme les auditeurs internes que l'audit est moins utile pour les employés quand il s'agit d'informations leur permettant de comprendre le fonctionnement de l'entreprise.

Pour les administrateurs, considérés comme destinataires des résultats des travaux de l'audit, l'asymétrie de l'information peut être réduite par l'audit, ils mettent l'accent notamment sur l'importation des rapports d'audit qui leurs sont transmis.

Nous constatons aussi, que pour les trois populations interrogées, les informations produites par l'audit permettent en premier lieu de mettre en place une politique comptable adéquate.

2.5.1.2. LE CONTROLE INTERNE COMME OUTIL D'ATTENUATION DE L'OPPORTUNISME :

En ce qui concerne le rôle du contrôle interne dans la réduction de l'opportunisme, nous constatons, à travers les résultats de l'analyse par les statistiques descriptives, que les auditeurs internes que nous avons interrogé sont globalement d'avis positifs quant à l'importance du contrôle interne en vue de limiter les différentes formes d'opportunisme principalement par la mise en place de différents niveaux de contrôle et de préciser les tâches de chaque intervenant. Nous marquons néanmoins, que les auditeurs internes possèdent des avis relativement nuancés quant au rôle du contrôle interne à favoriser l'optimisation de l'utilisation des moyens dont dispose l'entreprise.

Pour les auditeurs externes, le contrôle interne impacte favorablement sur la réduction de l'opportunisme, plus précisément à travers la production d'une information fiable et récurrente et l'établissement de normes et de procédure. Selon cette population, le contrôle interne trouve son utilité la plus importante dans la prévention contre l'enracinement, la rétention de l'information et la dissimulation des erreurs.

Quant aux administrateurs, à leur tour, considèrent globalement que le contrôle interne joue un rôle indéniable dans la réduction de l'opportunisme à travers notamment la fiabilisation de l'information (même avis que les auditeurs externes). Il est d'autant plus utile dans la dissimulation des risques.

Au-delà de l'accord général sur l'importance du contrôle interne dans la réduction de l'opportunisme des trois populations questionnées, nous constatons que chacune le trouve utile selon son intérêt.

2.5.1.3. AUDIT ET CONTROLE INTERNE FACE A L'ENRACINEMENT :

Pour les auditeurs internes, l'audit et le contrôle interne jouent un rôle modéré face à l'enracinement. Pour cette population, l'audit et le contrôle interne peuvent être efficaces face au ralliement du savoir-faire spécifique du dirigeant avec les actifs de l'entreprise mais aussi la construction de réseaux relationnels par le dirigeant en vue d'accroître son capital social.

Par contre, pour les deux autres populations, à savoir les auditeurs externes et les administrateurs, l'audit et le contrôle interne représentent des moyens efficaces pour faire face à l'enracinement. Leur utilité est plus avérée selon eux quand il s'agit de refus de la part du dirigeant d'investisseurs externes, maîtrise ou neutralisation des mécanismes de contrôle de la part du dirigeant, et d'investissements compatibles avec les compétences du dirigeant qui lui permettra de jouir d'un espace discrétionnaire plus large.

2.5.2. SYNTHESE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE FACTORIELLE :

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

Après avoir effectué une analyse des résultats de l'étude par les statistiques descriptives, nous avons entamé une analyse factorielle et une comparaison des moyennes entre les différentes populations ciblées, cette analyse nous a permis de mieux illustrer les phénomènes à travers une restriction d'items. Pour cela, nous avons émis les hypothèses que la gouvernance d'entreprise se trouve améliorée grâce à l'exercice de l'audit qui, à travers l'amélioration du contrôle interne, la crédibilisation et la transmission de l'information permet de réduire l'asymétrie informationnelle entre les parties prenantes ; La mise en place d'un dispositif de contrôle interne efficace permet de limiter l'opportunisme des dirigeants ; l'amélioration continue de contrôle interne par l'audit permet de faire face aux différentes formes d'enracinement des dirigeants.

Concernant la réduction de l'asymétrie de l'information par l'audit et le contrôle interne, nous pouvons dire que l'audit et le contrôle interne, participent à fiabiliser l'information à travers les rapports d'audits transmis au conseil d'administration, ces rapports sont aussi un support permettant aux auditeurs externes leur permettant de mieux effectuer leur tâche informationnelle. Aussi, l'audit permet aux employés de mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise.

Au-delà de la réduction de l'asymétrie de l'information, l'audit améliore constamment le contrôle interne, ceci impacte sur la transparence de l'information transmise et sa crédibilité ; cela permet aussi une maîtrise plus rigoureuse des opérations de l'entreprise et rassure donc les parties externes tels que les investisseurs et les banques, ce qui engendre un effet positif sur la rentabilité économique.

Pour le rôle du contrôle interne dans l'atténuation de l'opportunisme, nous constatons que le contrôle interne permet de mettre en place des procédures efficaces pour faire face à l'opportunisme, cela à travers l'écriture de normes et de procédures facilitant la responsabilisation et fiabilisant l'information évitant ainsi toute tentative de dissimulation ou de triche.

Le contrôle interne permet aussi d'optimiser les opérations économiques de l'entreprise en vue d'atteindre les objectifs fixés au moindre coût, rendant difficile ici aussi, toute tentative de détournement ou de fraude. L'optimisation économique globale passe par la veille du contrôle interne au respect des lois et réglementations émises et du recrutement des personnes adéquates.

L'audit et le contrôle interne permettent aussi faire face aux différentes formes d'enracinement, en effet, ils interviennent pour empêcher le dirigeant de se construire un climat favorable lui permettant d'agrandir son pouvoir et d'élargir son espace discrétionnaire à travers différentes formes de manipulations, de dissimulation et de tromperie. L'audit et le contrôle interne permettent aussi d'empêcher le dirigeant d'établir des relations personnelles avec les partenaires de l'entreprise dans un cadre extra-professionnel dans le but de consolider son pouvoir.

2.5.3. DISCUSSION DES RESULTATS :

Les résultats de cette étude nous permettent de tirer les conclusions suivantes :

-L'audit et le contrôle interne sont des outils qui permettent de réduire l'asymétrie de l'information en entreprise. Néanmoins, cette affirmation est basée sur plusieurs éléments qui la démontrent : la richesse informationnelle et l'utilité des rapports d'audit transmis au conseil d'administration sous le regard du comité d'audit, la maîtrise des activités de l'entreprise grâce au dispositif du contrôle interne et à la vérification et la consolidation de l'audit sont les éléments préconisés par les acteurs de la gouvernance d'entreprise.

Avec une analyse plus approfondie établie par la réduction des items proposés selon la concentration des réponses, nous découvrons que l'audit et le contrôle interne sont utiles à la réduction de l'asymétrie de l'information grâce au travail de l'audit qui permet de fiabiliser l'information d'une manière générale. En effet par une méthodologie stricte et avérée, des normes internationales étudiées et l'expertise des auditeurs, l'audit permet d'assainir l'information et de prévenir les manquements et les écarts. Cette information fiable est d'une grande utilité à la fois pour les actionnaires et les dirigeants : les actionnaires sont mieux informés de l'orientation de leur entreprise et les décisions qui concernent leurs investissements. Les dirigeants peuvent se baser sur ces informations pour prendre les décisions adéquates. Nous constatons aussi que l'audit apporte une utilité économique à l'entreprise puisque il permet de corriger les dysfonctionnements et détecter les risques. Ces conclusions nous permettent donc de confirmer notre première hypothèse.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

-l'opportunisme se voit aussi diminuer par le contrôle interne en entreprise ; cette conclusion est tirée des résultats de l'étude descriptive en premier lieu, qui démontre que le contrôle interne joue un rôle important dans l'optimisation de l'utilisation des moyens dont dispose l'entreprise. En effet, la mise en place des procédures et des normes, soutendue par une fiabilisation de l'information, réduit la possibilité d'adoption d'un comportement opportuniste par les acteurs de l'organisation, cela réduit l'espace discrétionnaire des dirigeants qui doivent justifier chaque acte outrepassant les règles.

Cette conclusion s'est vue confirmée par l'étude analytique. En effet, suite à la réduction des items par l'analyse des composantes principales, nous notons un résultat similaire : selon les groupes interrogés, le contrôle interne permet effectivement de réduire l'opportunisme à travers l'établissement de procédures, l'optimisation économique et opérationnelle et la mise en place de réglementations dans l'utilisation optimale des moyens de l'entreprise. Ces constatations nous permettent de confirmer notre seconde hypothèse.

-l'enracinement des dirigeants n'est pas non plus à l'épreuve de l'audit et du contrôle interne. En effet, nos résultats démontrent qu'ils permettent entre autres d'empêcher le premier responsable d'user de mécanismes malintentionnés pour augmenter son pouvoir, et mettre en péril les intérêts des actionnaires, tel que l'investissement entrant uniquement de le cadre du domaine technique qu'il maîtrise, en vue d'augmenter son emprise sur l'entreprise puisqu'il est le seul à détenir ce savoir spécifique. Aussi, l'audit et le contrôle interne neutralisent continuellement les mécanismes mis en place par le dirigeant en vue de contourner la réglementation ou la tromper, ou le cas échéant, de repousser des investisseurs externes qui peuvent représenter un danger pour son poste.

Toutefois, l'analyse factorielle démontre que l'impact de l'audit et du contrôle interne est aussi expliqué par l'obstruction de la mise en place d'un climat favorable à l'enracinement ainsi que l'entrave de l'établissement de relations extra-professionnelles par le dirigeant avec les partenaires de l'entreprise. Tous ces éléments nous permettent dès lors de confirmer notre troisième hypothèse.

CONCLUSION :

La gouvernance d'entreprise est une notion que l'on a malheureusement tendance à découvrir que dans les moments de crises, d'incertitude et de questionnements sur le devenir d'une politique économique ou d'un pays. Cette notion désigne la manière dont le management est "managé", c'est-à-dire, la mise en place d'un système permettant une gestion saine et équitable, procurant la confiance aux parties prenantes en leur assurant une garantie de protection de leurs intérêts.

Néanmoins, même après plusieurs études, réformes, paradigmes, améliorations, rapports gouvernementaux, la problématique de la gouvernance d'entreprise persiste et engendre à chaque fluctuation des crises dont les conséquences sont souvent très lourdes.

En effet, les réflexions sur la gouvernance d'entreprise ont abouti à la nécessité d'exercer un contrôle sur le dirigeant afin d'éviter qu'il use de ses compétences pour établir des moyens d'enrichissement personnel au dépend des actionnaires qui sont les propriétaires de l'entreprise. Cependant, le recours à cette action n'épargne pas l'initiative du dirigeant honnête d'innovation et de création de la valeur. De plus, même si ces mécanismes de gouvernance d'entreprise stipulés par la théorie de l'agence ont été copieusement appliqués, ils ont souvent montré leurs limites puisque plusieurs scandales ont quand même éclaté.

D'un autre côté, plusieurs de ces mécanismes n'ont aucun effet sur les autres parties prenantes car elles sont généralement non concernées ou simplement inefficaces, comme pour les salariés dont les contrôles leurs sont souvent difficilement applicables car elles génèrent un coût de surveillance élevé.

Dans ces conditions, l'actionnaire ne peut accepter de confier la gestion de son patrimoine à un dirigeant qui par sa connaissance de l'environnement, sa technicité et son savoir peut aisément acquérir un pouvoir de pression et de négociation déséquilibrant ainsi la balance de pouvoir entre le principal et l'agent. De ce déséquilibre peut naître une perte de confiance des investisseurs qui se traduira par une paralysie de l'économie.

Le présent travail apporte une indication sur l'efficacité de l'audit et du contrôle interne dans le rétablissement de cet équilibre de pouvoir et la consolidation du système de gouvernance. Le contrôle interne,

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

en premier lieu, permet de mettre en place un dispositif par des procédures claires en vue de limiter la liberté d'action et de décision des dirigeants d'un côté, et amoindrir leur possibilité de triche et de ruse à l'encontre des actionnaires d'un autre côté. L'audit, à son tour permet de contrôler le dispositif du contrôle interne, en tirer des conclusions et informer les actionnaires. Autrement dit, l'audit et le contrôle interne peuvent permettre de diminuer l'opportunisme et l'enracinement des dirigeants mais aussi réduire l'asymétrie de l'information.

Au-delà de la faculté de l'audit et du contrôle interne à recouvrer le pouvoir de l'actionnaire vis-à-vis du dirigeant, ils permettent de la même façon de garder un contrôle sur les autres parties prenantes.

Néanmoins, notre étude présente une double limite, la première est méthodologique, la seconde est conceptuelle.

En premier lieu, concernant la limite méthodologique, la nature sensible du sujet a suscité une grande difficulté quant à la récolte des données par questionnaire. Les thèmes de l'audit et la gouvernance d'entreprise sont entourés de beaucoup de confidentialité. Certaines questions peuvent être très gênantes pour le répondant, d'autant plus que les auditeurs ainsi que les administrateurs sont souvent tenus par des engagements de secret professionnel. Cette difficulté a causé une limite en termes de représentativité de l'échantillon. L'étude menée ne peut donc être généralisée.

En second lieu, concernant la limite conceptuelle, il est nécessaire de souligner que notre étude s'intéresse d'avantage à la relation entre l'actionnaire qui est représenté par les administrateurs et les dirigeants, se focalisant ainsi sur une forme de gouvernance normative dite "shareholder", ceci est une limite à considérer car dans une approche plus large, l'étude peut aussi s'étendre à une approche "stakeholder" de la gouvernance d'entreprise et mesurer ainsi l'impact de nos variables sur toutes les parties prenantes à savoir les employés, l'état, les créanciers, les clients...

REFERENCES :

- 1- Alchian, A. A., & Demsetz, H. (1972). *Production, information costs, and economic organization*. The American economic review, 62(5), 777-795.
- 2- Berle, A. A., & Gardiner, C. (1968). Means. 1932. *The modern corporation and private property*, 204-5.
- 3- Bernard, F., Gayraud, R., & Rousseau, L. (2006). *Contrôle interne: concepts, réglementation, cartographie des risques, guide d'audit de la fraude, méthodologie et mise en place, référentiels, modes opératoires*. Editions Maxima.
- 4- Casta, J. F., & Mikol, A. (1999). *Vingt ans d'audit: de la révision des comptes aux activités multiservices*. Comptabilité-Contrôle-Audit, 5(3), 107-121.
- 5- CHANDLER A.D. (1977), *The Visible Hand : the Managerial Revolution in American Business*,
- 6- Chandler Jnr, A. D. (1962). *Strategy and structure: chapters in the history of American industrial enterprise*.
- 7- Charreaux, G. (2004). *Les théories de la gouvernance: de la gouvernance des entreprises à la gouvernance des systèmes nationaux* (No. 1040101). Université de Bourgogne-CREGO EA7317 Centre de recherches en gestion des organisations.
- 8- Coase, R. H. (1937). *The nature of the firm*. economica, 4(16), 386-405. Cohen, J., Krishnamoorthy, G., & Wright, A. M. (2002). *Corporate governance and the audit process*. Contemporary accounting research, 19(4), 573-594.
- 9- Demsetz, H. (1974). *Toward a theory of property rights*. In *Classic papers in natural resource economics* (pp. 163-177). Palgrave Macmillan, London.
- 10- DeZoort, F. T., Hermanson, D. R., Archambeault, D. S., & Reed, S. A. (2002). *Audit committee effectiveness: A synthesis of the empirical audit committee literature*. Audit Committee Effectiveness: A Synthesis of the Empirical Audit Committee Literature, 21, 38.
- 11- Ebondo, E., & Pigé, B. (2002). *L'arbitrage entreprise/marché: le rôle du contrôle interne, outil de réduction des coûts de transaction*. Comptabilité-Contrôle-Audit, 8(2), 51-67.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

- 12- Ebondo, W. M. E., & Eustache, M. A. N. D. Z. I. L. A. (2006). *La gouvernance d'entreprise: une approche par l'audit et le contrôle interne*. Paris: L'Harmattan.
- 13- El Haddad, M. Y., & Zakaria, E. Z. (2017). *Comité d'audit et rémunération des auditeurs externes au Maroc*. International Journal of Innovation and Applied Studies, 20(1), 9-16.
- 14- Fama, E. F. (1980). *Agency problems and the theory of the firm*. Journal of political economy, 88(2), 288-307.
- 15- Fama, E. F., & Jensen, M. C. (1983). *Separation of ownership and control*. The journal of law and Economics, 26(2), 301-325.
- 16- Fligstein, N. (1993). *The transformation of corporate control*. Harvard University Press.
- 17- Galbraith, J. K. (2015). *The new industrial state*. Princeton University Press.
- 18- Gorringer, P. (1987). *The economic institutions of capitalism: firms, markets and relational contracting by Oliver E. Williamson*. Australian Journal of Management, 12(1), 125-143.
- 19- Harnay, S., & Sachs, T. (2018). *La régulation de la gouvernance d'entreprise: de l'autorégulation à la corégulation?*. Revue d'économie financière, (2), 41-53.
- 20- Herve, L. Peuch-lestrade, P. De Villepin, G. (2015). *La pratique de l'audit et du contrôle interne*, Lextenso éditions, 4eme édition.
- 21- Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). *Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure*. Journal of financial economics, 3(4), 305-360.
- 22- Knight, F. H. (2012). *Risk, uncertainty and profit*. Courier Corporation.
- 23- Maraghni, I., & Nekhili, M. (2014). *La diligence du comité d'audit dans les entreprises françaises: question d'indépendance ou de compétence?*. Comptabilité-Contrôle-Audit, 20(2), 95-124.
- 24- Marx, K. (1867). *Capital*, volume I.
- 25- Means, G. (2017). *The modern corporation and private property*. Routledge.
- 26- North, D. C. (1998). *The rise of the western world*. In Political competition, innovation and growth (pp. 13-28). Springer, Berlin, Heidelberg.
- 27- Plihon, D., Ponsard, J. P., & Zarlowski, P. (2001). *Quel scénario pour le gouvernement d'entreprise? Une hypothèse de double convergence*. Revue d'économie financière, 35-51.
- 28- Pochet, C., & Yeo, H. (2004). *Les comités spécialisés des entreprises françaises cotées: mécanismes de gouvernance ou simples dispositifs esthétiques?*. Comptabilité-Contrôle-Audit, 10(2), 31-53.
- 29- Prowse, S. (1994). *Corporate governance: comparaison internationale: une étude des mécanismes de contrôle d'entreprise aux états-unis, en grande-bretagne, au japon et en allemagne*. Revue d'économie financière, (31), 119-158.
- 30- Thiveaud, J. M. (1994). *De la gouvernance des grandes sociétés: Un incessant différend dans l'espace et le temps*. Revue d'économie financière, (31), 243-276.
- 31- Tunc, A. (1994). *Le gouvernement des sociétés anonymes. Le mouvement de réforme aux États-Unis et au Royaume Uni*. Revue internationale de droit comparé, 46(46), 59-72.
- 32- Zhang, Y., Zhou, J., & Zhou, N. (2007). *Audit committee quality, auditor independence, and internal control weaknesses*. Journal of accounting and public policy, 26(3), 300-327.

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

ANNEXES :

ANNEXE1 : MATRICE DES COMPOSANTES APRES ROTATION INDIQUANT LA CORRELATION ENTRE LES VARIABLES RELATIVES A LA REDUCTION DE L'ASYMETRIE DE L'INFORMATION PAR L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE.

	Composante		
	1	2	3
La prise de décision par le comité d'audit et le conseil d'administration est conditionnée par la qualité de l'information transmise par l'audit	,399	,489	,424
L'audit accroît la transparence et la crédibilité des informations contenues dans les états financiers transmis à l'actionnariat.		,852	
L'audit interne représente un support pour l'audit externe en termes de fiabilisation de l'information financière en vue de la certification.	,671		
Les différents rapports de l'audit remis au conseil d'administration réduisent l'asymétrie de l'information.	,675		
L'audit améliore globalement la gouvernance en réduisant le déséquilibre de l'information entre actionnaires et dirigeants	,326	,688	
L'audit permet une meilleure maîtrise des activités de l'entreprise par la direction générale.			,863
Les employés sont mieux informés sur le fonctionnement de l'entreprise grâce à l'audit.	,727		
L'audit permet aux parties prenantes d'avoir une image claire de la situation économique de l'entreprise.		,413	,696

ANNEXE 2 : MATRICE DES COMPOSANTES APRES ROTATION INDIQUANT LA CORRELATION ENTRE LES VARIABLES RELATIVES A L'ATTENUATION DE L'OPPORTUNISME PAR LE CONTROLE INTERNE :

	Composante			
	1	2	3	4
Définir les objectifs, les fonctions et les pouvoirs de chacun.		,428	,540	
Maîtriser les risques internes et externes à l'organisation.		,707		
Etablir des normes et des procédés.	,627			
Mettre en place des contrôles.	,716			
Préciser qui fait quoi, pourquoi et quand ?	,809			
Sauvegarder le patrimoine.		,439		
Atteindre les objectifs fixés au moindre coût.		,773		
Recruter des hommes et des femmes compétents et adaptés.				,761
Mettre tout en place pour que la « machine à fabriquer des informations, fonctionne sans erreur et sans omission	,692			
Respecter les lois et les règlements en vigueur.			,739	,327
Utiliser les moyens dont dispose l'entreprise de façon optimale			,700	,380
Contribuer au gouvernement de l'entreprise en fixant des règles pour organiser les pouvoirs dans l'entreprise, faciliter la circulation de l'information et clarifier les responsabilités entre actionnaires, Conseil d'Administration et la Direction.	,347			,537

L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE COMME OUTILS DE DYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE EN ALGERIE.(PP. 1-17)

ANNEXE 3 :MATRICE DES COMPOSANTES APRES ROTATION INDIQUANT LA CORRELATION ENTRE LES VARIABLES RELATIVES A L'AUDIT ET LE CONTROLE INTERNE FACE A L'ENRACINEMENT:

	Composante	
	1	2
Manipulation des ressources financière de l'entreprise afin de ne pas dépendre d'investisseurs externes nuisibles aux intérêts des dirigeants	,804	
Investissements spécifiques compatibles aux connaissances des dirigeants	,605	,314
Construire des réseaux relationnels et accroître le capital social du dirigeant.		,860
Entretenir des relations privilégiées avec les partenaires aux dépends de l'entreprise	,370	,672
Augmenter la complémentarité des actifs de la firme avec son savoir-faire spécifique du dirigeant	,636	
Maitrise ou neutralisation des mécanismes de contrôle	,698	